



Non paiement de pension depuis 2003 que dois-je faire ?

Par **Perle56500**, le **16/05/2009** à **17:45**

Bonjour,

Je viens à vous car j'aimerais trouver une solution à un problème qui devient vital. Mon ex-mari n'a jamais accepté de payer une pension alimentaire pour nos 2 enfants. Un premier jugement en 2003 avait fixé une pension de 240 € par enfant, puis un second jugement rendu en Janvier 2009 à la demande de mon ex mari a confirmé le 1er jugement avec une obligation pour le père de prendre en charge les frais de transports des enfants lors des visites. Je viens tout juste d'apprendre qu'il vient de faire appel à la dernière procédure. Il n'a jamais payé le moindre euro même par l'intermédiaire d'un huissier, nous en sommes à plus de 10.000 € dus et je n'ai aucun recours car nous sommes en cours de procédure. Les tribunaux et mes plaintes auprès du procureur de la républiques pour abandon de familles sont systématiquement rejetées.

Quel est mon recours pour qu'enfin justice soit faite ?

Je suis dans une situation précaire car sur le point de perdre le petit commerce que j'avais crée en 2005. Tous mes biens personnels sont engagés dans mon affaire et d'ici très peu de temps je serai sans ressource.

Merci de m'aider.